



Vente d'appartement et assignation en justice

Par **Luciem**, le **02/09/2008** à **16:19**

bonjour, je suis propriétaire d'un appartement dans une copropriété et depuis quelques temps un autre propriétaire a engagé une démarche juridique contre son vendeur pour vice caché (problème d'humidité).

vu que ce propriétaire habite au meme etage que nous (rdc) nous avons été assignés il y a 6 mois pour qu'un expert vienne chez nous etablir un bilan de l'état de notre appartement et voir si la source du probleme n'était pas chez nous.

cela a été fait en mai.

mais l'expert n'a toujours pas rendu son rapport. il nous a tout de meme dit lors de l'expertise que les problèmes du voisin n'etaient pas liés à notre appartement.

j'aimerais alors savoir si je peux vendre aujourd'hui mon appartement en sachant que je n'ai rien à me reprocher?

merci pour votre reponse

lucie mougenot

Par **Tisuisse**, le **02/09/2008** à **16:28**

Pourriez-vous vous rapprocher de l'expert afin d'obtenir copie de se rapport. Ce sera contre paiement mais cela vous protégera contre une telle procédure à venir.